

Animation par la Région Grand Est du site Natura 2000 Rhin Ried Bruch en Alsace

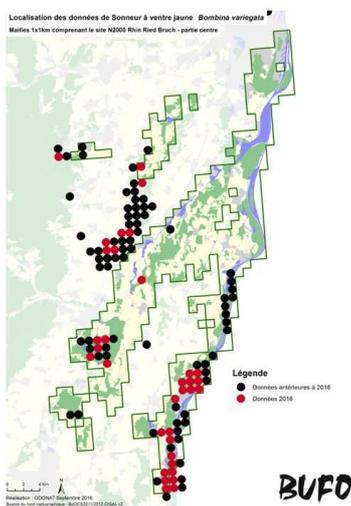
L'enjeu de ce site Natura 2000 est la préservation des habitats naturels et des espèces des directives européennes « Habitats » et « Oiseaux » recensés sur le site Natura 2000 Rhin Ried Bruch, zone humide d'importance internationale. Plusieurs actions ont été réalisées depuis 2009 : 39 chartes Natura 2000 et 20 contrats Natura 2000 ont été signés, et 1528 ha de prairies sont sous contrat agricole (Mesures agro-environnementales et climatiques ou MAEC).

S'appuyant sur un réseau de partenaires, la Région Grand Est intervient sur ce territoire pour inciter les différents acteurs à la prise en compte de Natura 2000 notamment via les outils chartes et contrats Natura 2000. Ce programme d'animation Natura 2000 est financé en totalité par l'Union Européenne et l'Etat au titre du Plan de Développement Rural (FEADER 2014-2020).



Prospections d'odonates sur le site Rhin Ried Bruch

Crédits photos BUFO/ODONAT



Carte de localisation d'un amphibien dans le cadre d'une étude Natura 2000 Rhin Ried Bruch
Carte BUFO



Prairie sous contrat agricole MAEC dans le Ried de l'Ill

Crédit photo Région



Natura 2000

RHIN, RIED, BRUCH



Fiche n°1– Site Natura 2000 Rhin Ried Bruch

Natura 2000, un réseau écologique européen et national

La politique Natura 2000 s'inscrit au cœur de la conservation de la nature et de la biodiversité de l'Union Européenne (UE). Elle est construite en application de la **Directive "Oiseaux"** (DO) datant de 1979 et de la **Directive "Habitats"** (DH) datant de 1992. Ces deux directives européennes visent à préserver les espèces de la flore et de la faune sauvage, et les habitats naturels, menacés en Europe.

Le réseau Natura 2000, c'est aujourd'hui un ensemble de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces et des habitats présents. Il peut s'agir de sites terrestres ou marins.

Représentatif de la diversité des espaces naturels de l'Europe, le réseau Natura 2000 couvre plus de 18% de la superficie terrestre de l'UE, et 6% de la superficie marine de l'UE.

La structuration de ce réseau européen comprend :

- des Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la DO, ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de relais à des oiseaux migrateurs ;
- des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la DH.

La France joue un rôle important dans la construction du réseau Natura 2000 grâce à la richesse écologique de ses quatre régions biogéographiques européennes : alpine, atlantique, continentale et méditerranéenne. En 2017 en France, le réseau Natura 2000 couvre 112 200 km² de territoires terrestres et marins. La partie terrestre de ce réseau représente **12 % du territoire national**.

En 2017, le réseau Natura 2000 français abrite ainsi au titre des Directives européennes DH et DO :

- 131 habitats (annexe I de la DH), soit 57% des habitats d'intérêt communautaire ;
- 159 espèces (annexe II de la DH), soit 17% des espèces d'intérêt communautaire ;
- 123 espèces (annexe I de la DO), soit 63% des oiseaux visés à l'annexe I.



Le Vieux Rhin, Barre d'Istein
Crédits photo Région



Prairie inondées près de Sélestat
Crédits photo Ville de Sélestat



Bords du Rhin à Kembs
Crédits photo Région - Badias

Fiche n°2– Site Natura 2000 Rhin Ried Bruch

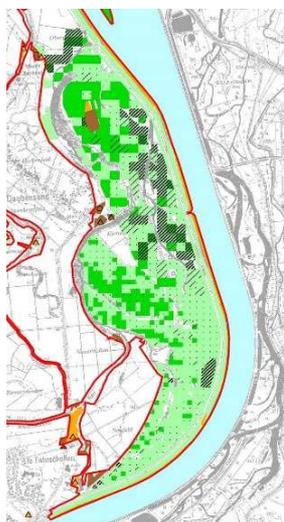
Des actions contractuelles pour gérer les sites Natura 2000 en France

Pour une gestion durable des espaces naturels classés Natura 2000, la France a opté pour une politique contractuelle. L'adhésion des propriétaires et gestionnaires de sites naturels constitue en effet un gage de réussite à long terme. Leur engagement dans Natura 2000 permet d'harmoniser les pratiques du territoire (agricoles, forestières, sportives...) avec les objectifs de conservation de la biodiversité fixés par le DOCOB.

Le **Document d'objectif du site Natura 2000 (DOCOB)** est le document de référence du site Natura 2000. Validé en comité de pilotage du site Natura 2000, il détermine les enjeux et les objectifs de préservation des habitats et espèces Natura 2000 tout en prenant en compte les activités humaines du territoire (économiques, touristiques...), puis propose un programme d'action.

La mise en œuvre du DOCOB et l'animation menée sur le territoire se traduisent par des actions proposées aux propriétaires et gestionnaires des milieux naturels, grâce à deux outils spécifiques :

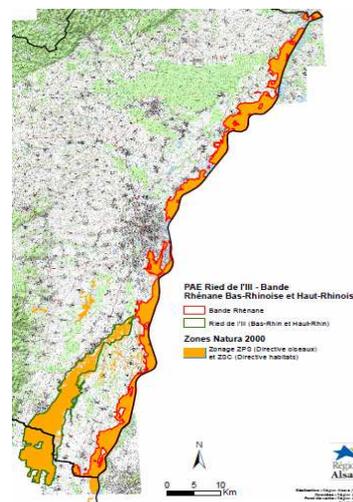
- **la charte Natura 2000** : engagement à des pratiques de gestion adaptées au site en contrepartie d'une exonération fiscale,
- **le contrat Natura 2000** : restauration ou l'entretien des habitats naturels et de leurs espèces financés de 80 % à 100 %, dont les contrats agricoles (mesures agro-environnementales et climatiques ou MAEC).



Extrait de la cartographie des habitats du DOCOB Rhin Ried Bruch



Planification d'un contrat Natura 2000 Restauration de clairière à Gerstheim
Crédits photo CRPF



Projet agroenvironnemental et climatique Ried de l'Îll et bande rhénane 2015-2020 (MAEC)

Fiche n°3 – Site Natura 2000 Rhin Ried Bruch

Natura 2000 Rhin Ried Bruch, une zone humide d'importance internationale

Le site Natura 2000 Rhin Ried Bruch d'une superficie de plus de 38 000 ha, a été désigné au titre des Directives européennes Oiseaux et Habitats en raison de sa biodiversité remarquable caractéristique des milieux humides. En effet, il comprend à lui seul **16 habitats naturels d'intérêt européen et 76 espèces d'intérêt européen, dont 40 espèces d'oiseaux.**

Très étendu, ce site Natura 2000 concerne 106 communes du nord au sud de la plaine d'Alsace dans les territoires suivants :

- la bande rhénane de Lauterbourg au nord jusqu'à Saint-Louis au sud,
- les Rieds (terme germanique utilisé pour les grandes zones humides de plaine régulièrement inondées) : Ried de l'Ill, Ried de la Zembs, Ried du Dachsbad, Bruch de l'Andlau.

Ce site Natura 2000 est l'un des maillons essentiels du réseau de continuités écologiques de la **trame verte et bleue**. Il a été identifié comme un réservoir de biodiversité majeur au sein du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

La richesse de ce territoire a également été reconnue par la désignation des milieux rhénans au titre de la Convention internationale de RAMSAR. Ainsi la zone **RAMSAR « Rhin Supérieur / Oberrhein »** constitue l'un des 16 sites RAMSAR transfrontaliers identifiés dans le monde.



Sterne pierregarin
Crédits photo Région – Gissy



Loutre d'Europe
Crédits photo Région, Cordier



Azuré des paluds
Crédits photo Nicols Buhrel, LPO



Cuivré des marais
Crédits photo ONF, LD



Saumon atlantique
Crédits photo Région L. Schwebel S. Marbach



Lucane cerf-volant
Crédits photo Région – Wioland



Natura 2000

RHIN, RIED, BRUCH



Fiche n°4 – Site Natura 2000 Rhin Ried Bruch

La Région Grand Est engagée pour le site Natura 2000 Rhin Ried Bruch

Le DOCOB du site Natura 2000 Rhin Ried Bruch a été élaboré par l'Etat et validé en 2007 par le comité de pilotage rassemblant tous les acteurs concernés. Puis la Région a été désignée en 2009 présidente du comité de pilotage et structure animatrice du DOCOB. Les services de l'Etat (DREAL Grand Est, DDT du Bas-Rhin, DDT du Haut-Rhin) sont étroitement associés à l'animation menée sur le site Natura 2000.

La responsabilité de la Région Grand Est consiste à **animer le comité de pilotage, assurer la gestion technique et financière de l'animation, et coordonner et mettre en œuvre les actions du DOCOB.**

La mission d'animation, coordination et mise en œuvre du DOCOB de la Région Grand Est comprend :

- la réalisation de diagnostics sur les habitats et les espèces d'intérêt européen, pour améliorer la connaissance du site Natura 2000,
- l'élaboration de chartes Natura 2000 avec les propriétaires et gestionnaires pour assurer de bonnes pratiques de gestion,
- l'élaboration de contrats Natura 2000 pour préserver les habitats et espèces : contrats forestiers, contrats agricoles (=MAEC) et contrats ni agricoles ni forestiers,
- la réalisation d'actions de communication ou de sensibilisation, et de veille pour la cohérence avec les politiques environnementales (Trame verte et bleue, Plans régionaux d'action...)
- la réalisation d'études de suivi et d'évaluation des actions menées.

La mission de la Région inclut le rôle d'opérateur des **Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)**. La Région Grand Est a élaboré le Projet agro-environnemental du Ried de l'Ill et la bande rhénane bas-rhinoise 2015-2020 pour proposer des mesures MAEC aux exploitants agricoles. Un partenariat a été établi avec le Conseil départemental, opérateur des MAEC sur les secteurs Bruch de l'Andlau, Ried de la Zembs, et Ried du Dachsbach.



Fauche d'une prairie du Ried de l'Ill par un exploitant agricole
Crédit photo Région ?



Courlis cendré, oiseau nicheur des prairies très menacé dans les Rieds
Crédit photo Région ?



Observation d'oiseaux lors d'une sortie avec les exploitants agricoles
Crédit photo Région

Fiche n°5 – Site Natura 2000 Rhin Ried Bruch

Des actions partenariales pour préserver les habitats et les espèces

Le DOCOB du site Natura 2000 Rhin Ried Bruch définit 4 grands enjeux, l'enjeu prioritaire étant la préservation de la fonctionnalité alluviale des milieux naturels. Il répertorie 34 actions et définit la Charte Natura 2000, à proposer aux propriétaires et gestionnaires du site Natura 2000. Le DOCOB est détaillé dans 7 DOCOBS sectoriels avec pour chacun un diagnostic et des propositions d'actions locales.

La Région s'appuie sur un réseau de partenaires pour la mise en œuvre des actions du DOCOB. En cohérence avec le DOCOB, les projets proposés par les partenaires portent sur des actions de connaissance, de sensibilisation et d'animation pour l'élaboration de chartes et contrats Natura 2000.

Les partenaires coordonnés par la Région Grand Est ayant participé à l'animation Natura 2000 :

- des collectivités : Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, Eurométropole de Strasbourg, Ville de Sélestat,
- des associations : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Alsace, Conservatoire des sites alsaciens (CSA), Association pour l'étude et la protection des amphibiens et reptiles d'Alsace (BUFO), Office des données naturalistes du Grand Est (ODONAT), Groupe d'étude et de protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), Petite Camargue Alsacienne (PCA), Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale, Conservatoire Botanique d'Alsace (CBA),
- des établissements publics et chambres consulaires : Office National des Forêt (ONF) Direction Alsace, Office National de la Chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Centre Régional de la propriété forestières (CRPF) Lorraine Alsace, Chambre d'agriculture d'Alsace.

Un rapport de synthèse a été réalisé par la Région Grand Est en 2016 sur l'animation menée de 2009 à 2015 : 39 chartes et 20 contrats ont été réalisés durant cette période, et 1528 ha de prairies sont sous contrat MAEC. Ce programme d'animation Natura 2000 est financé en totalité **par l'Union européenne et l'Etat au titre du Plan de Développement Rural (FEADER 2014-2020)**.



Sortie de terrain pour des contrats Natura 2000 dans la Réserve de chasse et de faune sauvage des îles du Rhin
Credits photo Région



Contrat Natura 2000 Ilot de sénescence à Gerstheim, *Credits photo CRPF*



Sortie terrain avec les exploitants agricoles dans le cadre des MAEC, organisée par Région Grand Est et la LPO Alsace
Credits photo Région